

Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

**2026_75 - OBJET : Convention de formation professionnelle avec Groupe Concept
Sécurité Formation**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026_2_5 du 28 mars 2026 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, visée en sous-préfecture le 30 mars 2026,

INFORME le Conseil Municipal qu'il convient de prévoir une formation intitulée « Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence », AGFSU niveau 2, pour deux agents du multi-accueil Les Pequelets.

Le groupe Concept Sécurité Formation propose ce type de formation.

DECIDE de signer une convention avec le Groupe CONCEPT SECURITE FORMATION - 1 Bis rue Guy de Maupoassant - ZA l'Agavon – Le Mirabeau 2 – 13170 LES PENNES MIRABEAU, afin de faire bénéficier ces agents de cette formation qui sera dispensée du 19 au 21 octobre 2026 (21 heures de formation), pour un montant de 900€ TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 08 septembre 2026.

Le Maire,

Jérôme MARCILIAC

